



## **AVIS PUBLIC**

## **ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS**

**AVIS PUBLIC EST** donné par madame la directrice générale, greffière-trésorière Me Josée Vendette:

QUE les Règlements suivants ont été adoptés lors de la séance du 20 novembre 2023, à savoir :

- Règlement numéro 23-573 modifiant le Règlement de zonage numéro 09-370 pour établir le type de résidence permise dans chacun des secteurs de la municipalité ;
- Règlement numéro 23-578 modifiant les normes relatives à la grandeur des bâtiments accessoires ;
- Règlement numéro 23-579 modifiant le Règlement numéro 09-374 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1 et le Règlement numéro 16-447 modifiant ledit règlement.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Ces règlements peuvent être consultés au bureau ou sur le site Web de la Municipalité.

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 21 novembre 2023.

Me Josée Vendette  
Directrice générale, greffière-trésorière  
M.A.P. Gestion municipale